

# **APPEL D'OFFRES : VENTE SOUS PLI CACHETE AU PLUS OFFRANT**

## D'un lot de cinq vaches BELMONT RED



### **REGLEMENT DE LA VENTE**

Date limite de remise des offres : **vendredi 21 mars 2025 à 15h00**

Lieu d'exécution : **Nessadiou**

Personne responsable de la vente : **Jean-Christophe NIAUTOU, Président**

## **ARTICLE 1 - OBJET DE LA VENTE**

La Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie, Etablissement Public Administratif, inscrite au RIDET sous le numéro 121 897.005, ayant son siège social au 3 Rue Alcide Desmazures, Centre-Ville, 98800 NOUMEA, représentée par Monsieur Jean-Christophe NIAUTOU, agissant en sa qualité de Président, organise une vente par appel d'offres sous pli cacheté au plus offrant après mise en concurrence.

### **a) Le présent règlement porte sur :**

La vente d'un lot de cinq vaches BELMONT RED gestantes ou suitées, dont une gestante d'un limousin, dont elle est propriétaire. Les fiches d'identification des bovins annexées au présent règlement.

Le lot est mis à prix à **1 000 000 XPF**.

### **b) Publicité**

La présente vente a été portée à la connaissance du public, par voie de parution sur le site Internet de la Chambre d'agriculture et de la pêche en date du 12 mars 2025 ainsi que par parution au sein des Nouvelles Calédoniennes.

## **ARTICLE 2 - CONDITIONS GENERALES DE LA VENTE**

### **a) Visites**

La visite des animaux se déroulera le 17 mars 2025 de 9h00 à 15h00, sur le site de la station d'élevage de Nessadiou après en avoir informé Madame Astrid VILA au 44 02 97.

Les candidats sont invités, à leurs frais exclusifs, à procéder ou faire procéder par leurs conseils, aux vérifications et audits d'ordre technique, administratif ou juridique qu'ils jugent opportuns pour faire une offre d'acquisition.

En conséquence, les candidats reconnaissent et acceptent qu'en soumettant une offre, ils ont obtenu les informations suffisantes pour faire cette offre sans réserve et sans demande de garantie de leur part.

Tout candidat s'engage à n'élever, s'il devient attributaire, aucune réclamation relative à l'état des animaux.

Les animaux seront entretenus, nourris et soignés jusqu'au transfert de propriété.

### **b) Consultation du dossier**

Le dossier est consultable sur le site internet de la Chambre d'agriculture et de la pêche : [www.cap-nc.nc](http://www.cap-nc.nc).

## **ARTICLE 3 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES DU CANDIDAT**

Les offres doivent être faites sur le formulaire d'achat type, valant pour acte d'engagement joint au présent règlement et le dossier doit être complété selon la qualité du candidat des pièces justificatives suivante :

POUR LES PERSONNES PHYSIQUES :

- Une copie recto/verso de pièce d'identité,
- Les modalités de financement du lot,

- Une copie de justificatif de domicile.

POUR LES PERSONNES MORALES :

- Un extrait K-bis de moins de 3 mois,
- Une copie recto/verso de la pièce d'identité du dirigeant ou gérant de la structure,
- Les modalités de financement du lot,
- Une copie de justificatif de domicile.

En cas de dossier incomplet, des compléments de pièce pourront être demandés.

### **c) Obligations de l'acheteur**

L'acheteur qui se verra attribuer le lot s'engage à :

- Adhérer à l'UPRA bovine
- Inscrire leurs descendance en race Belmont Red auprès de l'UPRA BOVINE et s'inscrire dans une démarche de sélection ;

## **ARTICLE 4 – RETRAIT DU PRESENT REGLEMENT**

Le présent règlement de la vente sera disponible dès la publication de l'avis. Il sera communiqué sur simple demande par voie électronique à [consultation@cap-nc.nc](mailto:consultation@cap-nc.nc) ou directement sur le site internet de la Chambre d'agriculture et de la pêche [www.cap-nc.nc](http://www.cap-nc.nc)

## **ARTICLE 5 – COMPOSITION DU DOSSIER DE VENTE**

Le dossier remis aux candidats contient :

- 1- Le présent règlement qui régit la présente consultation,
- 2- Annexe 1 : Un formulaire d'achat type, valant acte d'engagement,
- 3- Annexe 2 : Fiches d'identification

## **ARTICLE 6 - PRESENTATION DES OFFRES**

Le pli cacheté devra obligatoirement comporter la mention suivante en haut à gauche de l'enveloppe ou dans l'objet du mail :

**CAP-NC  
VENTE D'UN LOT DE CINQ VACHES  
NE PAS OUVRIR**

Les offres sont **obligatoirement** formalisées par la transmission des documents suivants :

- Le présent règlement (paraphé et signé) et qui vaut acte d'engagement et acceptation des termes du règlement de la consultation,
- Les annexes de la description des animaux signées, valant avoir pris connaissance du dossier des animaux,
- Le document intitulé "Vente sous pli cacheté - formulaire d'achat" dûment rempli et accompagné des pièces obligatoires.

Ce document préétabli indique les nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du soumissionnaire ainsi que l'offre de prix.

La proposition du candidat sera en Francs CFP, et prendra la forme d'une offre ferme et

irrévocable d'acquérir à son profit le bien désigné dans son offre d'achat, dans sa totalité.

La Chambre d'agriculture et de la pêche se réserve également le droit, sans avoir à justifier sa décision, d'interrompre le processus de vente à tout moment ainsi que la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, le tout sans que les candidats puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation.

La Chambre d'agriculture et de la pêche n'acceptera pas la substitution d'acquéreur.

## **ARTICLE 7 – CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

Les offres seront :

- remises en main propre contre récépissé au Pôle Animal à Nessadiou, 29 route Municipale 4, aux horaires suivants : du Lundi au jeudi de 7h30 à 16h30, et le vendredi de 7h30 à 15h30,
- envoyées par mail à l'adresse [consultation@cap-nc.nc](mailto:consultation@cap-nc.nc)

### **Et parvenir impérativement avant le vendredi 21 mars 2025 à 15h00**

Les offres qui seraient remises, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure ci-dessus indiquées ainsi que celles remises sous enveloppe non cachetée ne seront pas prises en compte.

Seule la délivrance d'un récépissé de dépôt d'offre peut faire foi de remise d'une offre.

Il est demandé aux candidats de ne remettre aucun paiement dans leur offre.

## **ARTICLE 8 – MODALITES D'ENLEVEMENT**

Le candidat dont l'offre aura été retenue en sera informé par mail ou par téléphone. A compter de cette date, il aura 2 semaines pour enlever les animaux, à ses frais, contre paiement comptant par chèque dans les antennes de la CAP-NC ou par virement aux coordonnées bancaires suivantes :

BCI Victoire : 17499-00010-27318402016-24

## **ARTICLE 9 – MODALITES DE PAIEMENT**

Le paiement sera réalisé lors de l'enlèvement, par chèque libellé à l'ordre de la Chambre d'agriculture et de la pêche ou par virement aux coordonnées bancaires ci-dessus.

A défaut de paiement du prix le jour de la signature de la vente ou à défaut d'exécution des autres charges et conditions de la vente, la Chambre d'agriculture et de la pêche a la faculté :

- soit de poursuivre l'exécution du contrat par toutes les voies légales,
- soit de faire prononcer la déchéance de la vente. Dans cette hypothèse, la Chambre d'agriculture et de la pêche retrouve sa liberté.

## **ARTICLE 10 – CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES**

La Chambre d'agriculture et de la pêche retiendra l'offre financière la plus avantageuse parmi toutes les offres.

En cas d'égalité entre plusieurs candidats, pour un même lot, le candidat retenu sera

- 1) Celui possédant une carte agricole,
- 2) Celui ayant transmis la proposition en premier (récépissé de dépôt faisant foi).

S'il subsiste encore égalité entre candidats, la Chambre d'agriculture et de la pêche procédera par tirage au sort.

Les soumissionnaires seront avisés du rejet de leur offre par mail ou par simple lettre.

L'examen des offres se fait selon le calendrier prévisionnel mentionné ci-dessous.

- 1- Dépôt des offres : 21 mars 2025 à 15h00 au plus tard,
- 2- Analyse des offres reçues : mars 2025 par un comité d'analyse composé de deux élus, du Directeur Général et de la responsable du pôle support de la CAP-NC.

## **ARTICLE 11 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour tous renseignements ou informations complémentaires et aux modalités de présentation des candidatures, il convient de demander le dossier complet à :

**CAP-NC – Station d'élevage**

Monsieur Alexandre ETUVE

Tél : 75.11.24

Mail : [aetuve@cap-nc.nc](mailto:aetuve@cap-nc.nc)

## **ARTICLE 12 – ANNEXES**

- Annexe 1 : Formulaire d'achat.
- Annexe 2 : fiche d'identification des animaux





## Annexe 1 : Formulaire d'achat et acte d'engagement

### VENTE SOUS PLI CACHETE - FORMULAIRE D'ACHAT

#### Offre pour un lot de cinq vaches BELMONT RED

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	ou	<input type="checkbox"/> Société :	_____	
Nom :		_____	Prénom :		_____
Représentant légal de la société : _____					
Adresse : _____					
BP :		_____	Code postal : _____		
Ville : _____					
Téléphone : _____					
Mail : _____					

- Le demandeur ci-dessus indiqué reconnaît avoir pris connaissance de la procédure de réception des offres et accepter les termes du règlement de la consultation dans leur intégralité.
- Il s'engage à acheter, en cas d'acceptation de la présente offre par la Chambre d'agriculture et de la pêche, de façon ferme et irrévocable, le lot ayant fait l'objet d'une proposition de prix.

**OFFRE** (cochez le(s) lot pour le(s)quel(s) vous souhaitez faire une offre) :

	Lot	Objet	Mise à Prix	Prix proposé
<input type="checkbox"/>	1	Lot de cinq vaches BELMONT RED,	1 000 000 XPF	

Établie à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

--

**Pièces à joindre obligatoirement POUR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

- Une copie recto/verso de pièce d'identité,
- Les modalités de financement du matériel,
- Une copie de justificatif de domicile.

**Pièces à joindre obligatoirement POUR LES PERSONNES MORALES :**

- Un extrait K-bis de moins de 3 mois,
- Une copie recto/verso de la pièce d'identité du dirigeant ou gérant de la structure,
- Les modalités de financement du matériel,
- Une copie de justificatif de domicile.

## Annexe 2 : Fiche d'identification des animaux



NC 9900107246 7246 LABICHE Femelle

Le 06/03/2025 10:14:41

Mère déclarée : 34  
Père déclaré : TRE110113  
Poids Nais. : 31 (Saisi)  
Tour de Poit. :  
Mère certifiée :  
Père certifié : 4  
Race génétique :  
Référence ADN : N

Condition de naissance : Sans aide  
Jumeau : N  
Avortement : N  
Transplantation : O

Cause entrée : N - Naissance  
Date entrée : 01/05/2015  
Vendeur :



NC 9900107264 7264 LEDA Femelle

Le 06/03/2025 10:15:28

Mère déclarée : 34  
Père déclaré : VAL07B263  
Poids Nais. : 32 (Saisi)  
Tour de Poit. :  
Mère certifiée :  
Père certifié : AU 0VAL07B263 4  
Race génétique :  
Référence ADN : N

Condition de naissance : Sans aide  
Jumeau : N  
Avortement : N  
Transplantation : O

Cause entrée : N - Naissance  
Date entrée : 25/04/2015  
Vendeur :



NC 9900107266 7266 LALATINA Femelle

Le 06/03/2025 10:15:54

Mère déclarée : 34  
Père déclaré : TRE080011  
Poids Nais. : 35 (Saisi)  
Tour de Poit. :  
Mère certifiée :  
Père certifié : AU 0TRE080011 4  
Race génétique :  
Référence ADN : N

Condition de naissance : Sans aide  
Jumeau : N  
Avortement : N  
Transplantation : O

Cause entrée : N - Naissance  
Date entrée : 26/04/2015  
Vendeur :





Mère déclarée : 34

Père déclaré : TRE110329

Poids Nais. : 34 (Saisi)

Tour de Poit. :

Mère certifiée :

Père certifié : AU OTRE110329 4

Race génétique :

Référence ADN : N

Condition de naissance : Sans aide

Jumeau : N

Avortement : N

Transplantation : O

Cause entrée : N - Naissance

Date entrée : 04/05/2015

Vendeur :



Mère déclarée : NC 0634119459 BOHEME 34

Père déclaré : AU 080011

Poids Nais. : 45 (Saisi)

Tour de Poit. :

Mère certifiée : AU 0BEL02041

Père certifié : AU OTRE0800

Race génétique :

Référence ADN : N

Condition de naissance :

Jumeau : N

Avortement : N

Transplantation : O

Cause entrée : N - Naissance

Date entrée : 05/04/2014

Vendeur :